

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 JANVIER 2025

**Délibération n°2025.01.011.B**

**Conservatoire Gabriel Fauré : demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour l'année 2025**

**LE VINGT TROIS JANVIER DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30**, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 17 janvier 2025

**Secrétaire de Séance:** Michel ANDRIEUX

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **2**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir :**

Hélène GINGAST à Michel GERMANEAU, Isabelle MOUFFLET à Michel BUISSON, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

**Excusé(s):**

Monique CHIRON, Philippe VERGNAUD,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250123-2025\_01\_11B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2025

Publication : 28/01/2025

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 JANVIER 2025**

**DÉLIBÉRATION  
N°2025.01.011.B**

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

**CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) POUR L'ANNEE 2025**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10404 -1) EMANCIPATION PAR ENSEIGT ET ÉDUCATION ARTISTQ]

**OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Accès aux services  
ODD 3 : Accès à la culture, amélioration des conditions de vie  
ODD 4 : Assurer l'accès à chacun à une éducation de qualité, accès aux formations  
ODD 10 : Réduire les inégalités, politiques publiques d'égalité, de cohésion sociale et de développement, égalité territoriale, équité fiscale et tarifaire, égalité des chances

Le projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030 » comporte un objectif global de cohésion sociale qui doit se décliner notamment à travers une dimension culturelle.

Avec ce projet, le territoire entend devenir une agglomération plus équitable, qui garantit l'accès aux ressources et aux services (mobilité, logement, emploi, culture, santé...) à tous ses habitants, sur l'ensemble de son territoire.

Pour répondre à ces ambitions, plusieurs priorités ont été définies au titre de la politique culturelle :

1. La lecture comme facteur d'inclusion et d'équité des chances pour la jeunesse et la toute petite enfance
2. La nature comme territoire d'expression artistique et d'engagements écoresponsables
3. La solidarité et l'équilibre territorial dans la conduite des politiques culturelles
4. L'enseignement et l'éducation artistique : facteur d'émancipation de la personne et du citoyen
5. La politique de l'image : enjeu de démocratisation.

Depuis 2016, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) met en œuvre une politique de soutien aux conservatoires sur la base des projets portés par les établissements d'enseignement artistique spécialisé.

Pour l'année 2024, les subventions accordées par la DRAC à GrandAngoulême ont concerné deux axes : l'accompagnement de la pratique amateur adulte à hauteur de 49 000 € et le soutien aux actions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) à hauteur de 2 000 €.

Au titre de l'année 2025, il est ainsi proposé que la demande de subvention à la DRAC soit renouvelée.

Le soutien aux pratiques amateurs adultes fait partie des axes majeurs conditionnant l'octroi de subventions aux établissements d'enseignement artistique spécialisés. Le coût RH évalué par le service pour la mise en œuvre de cette politique étant de 806 265 € TTC, la demande de subvention sollicitée par GrandAngoulême pour 2025 s'élève à un montant inchangé de 49 000 €.

Le conservatoire porte par ailleurs un projet ambitieux de sensibilisation des publics au travers de nombreuses actions, dont le dispositif EAC « Orchestre et Théâtre à l'École », valorisé à hauteur de 117 805 €, dont 2 108 € pour le financement d'un intervenant extérieur.

Afin de le soutenir dans cette action, GrandAngoulême sollicite auprès de la DRAC un cofinancement à hauteur de 2 000 € pour l'année 2025 au titre du soutien aux actions EAC.

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) une aide de 49 000 € au titre de son engagement auprès des adultes amateurs, et une aide de 2 000 € au titre des engagements de l'établissement en matière d'Éducation Artistique et Culturelle.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous documents afférents.

**D'IMPUTER** la recette au budget principal 2025 – article 7471.

|                                                                                         |                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Pour : 24</b><br><b>Contre : 0</b><br><b>Abstention : 0</b><br><b>Non votant : 0</b> | <b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b><br><b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b><br><b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b><br><b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|